

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

UNIVERSITÉ LILLE-III

DIPLÔME D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES GÉNÉRALES

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;

Vu l'arrêté du 23 avril 2002 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence ;

Vu l'arrêté ministériel du 15 décembre 2010 relatif à l'habilitation de l'université Lille-III à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives produites par M. SAMY BARNAT, né le 8 mai 1985 à LILLE (059), en vue de son inscription à la licence Sciences humaines et sociales ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le **DIPLÔME D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES GÉNÉRALES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**, mention PSYCHOLOGIE,

est délivré à **M. SAMY BARNAT**

au titre de l'année universitaire 2011-2012

Fait à Lille, le 16 octobre 2012

Le titulaire

La présidente de l'université

*Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités*

N°

LILLIII 9078169

Fabienne BLAISE

Jean-Jacques POLLET

/2012201101332

